

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, anticiper et éviter les situations à risque juridique ou fiscal

Apprendre à anticiper les incidences du régime de communauté sur l'assurance vie, et prévenir les risques de primes exagérées et l'abus de droit.

Date:
Durée:
Type / Prix:

Mise à disposition 6 mois

20 minutes

50 €

Prérequis:

- Pratique du conseil patrimonial
- Connaissances de base en fiscalité du patrimoine

Objectifs:

- Anticiper les incidences du régime de communauté sur l'assurance vie.
- Prévenir les risques de primes exagérées et d'abus de droit.

Format:

E-learning

Moyen pédagogique:

Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne.

L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie.

Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Dissolution
- Décès
- Divorce
- Réponse ministérielle Ciot
- Communauté
- Arrêt Praslicka
- Abus de droit
- Primes exagérées

Moyen d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

